Extrait du règlement

Article 1 : Florange Olympic Club, organise une épreuve de trail découverte

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une licence Athlé Compétition, Athtlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation;
- Soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaitre, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou (mention) de la course à pied en compétition;
  (**Fédération agréée : FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP, USEP et UNSS**).
- Soit d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition de l'Athlétisme en compétition ou (mention) de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut-être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, doivent fournir un certificat médical en langue française (ou accompagné d'une traduction française si rédigé dans une autre langue).

Assurance: Responsabilité civile, les organisateurs seront couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie Crédit Mutuel Association Référence : 3 IA 803.0129/AIAC MAIF PARIS 4/2/633J
Arrivée et départ au complexe de Bétange.
L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou détériorations.

Article 2 : Récompenses :

Course 1 : Coupe aux trois premiers de chaque catégorie sauf Master une coupe au premier de chaque catégorie Master (M0 à M10 H et F) ainsi qu'une coupe aux trois premières équipes clubs/entreprises (de 5) pas de cumul de récompenses.
Course 2, 3, 4 et 5 : Médaille à chaque concurrent. Coupe aux équipes complètes, écoles ou clubs (5 coureurs).

Article 3 : Engagements

Course 1 **:** Trail **5 €** par chèque ou paiement sécurisé sur le site : *https://ww.le-sportif.com*

Course 2, 3, 4, 5 : Gratuit sur le site : *https://ww.focathle.wordpress.com*

Inscription individuelle ou par groupe sur le site du club avant le 19 janvier 2023 minuit.

Sur place le samedi 21 janvier 2023 de 14 h à 17 h. Pas d'inscription le dimanche 22 janvier 2023.

Adresse pour l'envoi des engagements

www.lesportif.com

FLORANGE O.C. 19, rue d'Hayange 57190 Florange

Article 4 : Les dossards seront à retirer au secrétariat de la course au complexe de Bétange (Rue de l'étoile).

Recommandation : SE MUNIR DE 4 EPINGLES POUR LE DOSSARD

Trail découverte des Castors

Dimanche 22 janvier 2023

Programme

Trail découverte des Castors

Dimanche 22 janvier 2023

10 h 00 Course n° 1 Trail découverte H/F Cadets à Masters (2007 à avant)
11 600 m

10 h 10 Course n° 2 Kid Cross Baby avec un des parents (2017 et après)
Kid Cross éveil athlétique H/F (2014/2015/2016)
400 m

10 h 15 Course n° 3 Kid Cross **Poussins – Poussines** (2012/2013)
800 m par équipe mixte de 5

10 h 20 Course n° 4 **Benjamins - Benjamines** (2010/2011)
1 200 m par équipe mixte de 5

10 h 25 Course n° 5 **Minimes Garçons – Minimes Filles** (2008/2009)
1 800 m par équipe mixte de 5
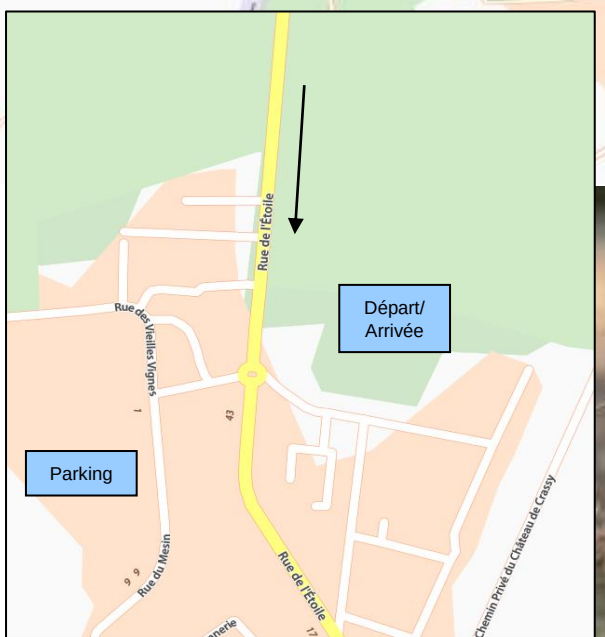
11 h 00 **Podium**